

Identifier les zones humides en région Centre Val de Loire Grace à la Flore, les habitats ou la pédologie

Horizon 2050 : « Concernant les milieux humides, qu'ils soient en têtes de bassin versant, rétro-littoraux ou alluviaux, leur rôle est essentiel dans la régulation et l'autoépuration des eaux et l'atteinte du bon état. Ils abritent également une biodiversité riche qui traduit leur bon état et leur bon fonctionnement. Le règlement européen relatif à la restauration de la nature du 29 juillet 2024 vient renforcer les obligations des États en faveur de la restauration des écosystèmes dégradés d'ici à 2050. » *12^e Programme d'intervention AELB p12*

Objectif A2 : préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides

Pour atteindre cet objectif au cours de son 12^e programme d'intervention, l'agence de l'eau se fixe les cibles suivantes :

- 80 % de la surface du bassin couverte par des inventaires milieux humides à la fin du programme ;
- 2 100 hectares de milieux humides restaurés par an ;
- 500 hectares de milieux humides acquis par an.

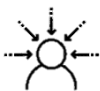
« L'agence de l'eau accompagne au titre du 12^e programme d'intervention la connaissance, étape préalable à l'action, la maîtrise foncière, dont l'acquisition, et la préservation et la restauration des milieux humides, continentaux et rétro-littoraux sur l'ensemble du bassin. Ces actions correctives de préservation et de restauration ciblent les milieux les plus dégradés et altérés en termes de fonctionnalités. » *12^e Programme d'intervention AELB, p14*



Objectifs

Approche de la délimitation des zones humides en application des arrêtés ministériels du 24 juin 2008 et du 1^{er} octobre 2009.

- Savoir identifier une zone humide en application des arrêtés ministériels du 24 juin 2008 et du 1^{er} octobre 2009 et de la jurisprudence disponible
- Identifier une zone humide à partir de la flore, des habitats et de la pédologie
- Définir le protocole applicable en fonction du contexte de la zone humide



Public

La priorité est donnée aux technicien-ne-s de rivières / zones humides, responsables GEMAPI. D'autres inscriptions seront possibles en fonction du nombre de places disponibles.

Le nombre de places est limité à 12 participants.

Les inscriptions seront clôturées lorsque le nombre de participants atteindra le seuil.



Informations pratiques

La formation est réalisée en partenariat avec l'AELB et la Région.

L'accueil des journées se feront à l'adresse suivante :

Locaux Cen CVL Cher/Indre, 27 rue Léo Mérigot, 18100 Vierzon.

La formation prévoit **2 journées distinctes** :

- Une journée sur la flore et habitats le **1 juin** de 9h30 à 17h00
- Une journée sur la pédologie le **2 juin** de 9h30 à 17h00

La formation est gratuite mais l'inscription est obligatoire via le formulaire en ligne sur ligero-zh.org.

Pour tous renseignements veuillez contacter Brigitte RUAUX de la Cellule d'Appui Technique Zones Humides (CATZH) : Brigitte.ruaux@cen-centrevalde Loire.org ou 06 247 456 31



Organisation

Les deux journées débiteront avec une partie théorique le matin et une partie pratique sur le terrain l'après-midi. La pratique sur le terrain s'effectuera sur différents sites :

- Prairie inondable l'Oupillère Vignoux sur Barrangeon, Foecy
- Pelouse marneuse des Terres de l'Orme, Allouis
- Si il reste du temps : Prairies de Guzon, zone oligotrophe

Matériel à prévoir :

- Tenue de terrain en fonction de la météo
- Pique-nique pour le déjeuner
- Flore et loupe botanique, tarière et gouttière, **si vous en possédez**



Journée Flore et Habitats

Animée par Damien Avril de la Région CVL, Serge Gressette Cen CVL, Fabien Blanchet FMA

Notion abordées :

- Rappel du contexte réglementaire lié à la délimitation des zones humides ;
- Les demandes de l'AELB, les données à faire remonter pour RPDZH/PLUMH (FMA en visio 1h voir pour la préloc)
- Prélocalisation des MH, arbitrage possible
- Les fondamentaux en reconnaissance botanique des zones humides ; Déterminant écologique, paramètre conditionnant le fonctionnement des MH
- Initiation au protocole d'identification et de délimitation des habitats ;
- Travaux pratiques : exercice de mise en application des protocoles flore et habitats.



Journée pédologie

Animée par Christophe du Commun, pédologue agréé par l'afese, Agrocampus Ouest

Notions abordées :

- Présentation des fondamentaux de la pédologie : la pédogénèse ;
- L'hydromorphie des sols : comment se construit-elle, comment la reconnaît-on ?
- Les sols de zones humides selon l'arrêté du 24 juin 2008 modifié
- Initiation au protocole d'identification et de délimitation des zones humides par le sol ;
- Travaux pratiques : manipulation d'une tarière, réalisation, description et interprétation de sondages pédologiques, mise en application du protocole pédologie.